

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA MAYENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de MARTIGNE-sur-MAYENNE

SEANCE du 14 octobre 2022

Date de la convocation : 10/10/2022

Date d'affichage : 10/10/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 14 octobre à 19 h 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil de la commune de Martigné-sur-Mayenne, sous la présidence de **M. Guillaume CARRÉ, Maire**.

Présents : G Carré, S. Lelièvre, J. Chevallier, ~~F. Bodinier~~, T. Berthel, J.F Guittier, P. Coquin, A. Crétois, P. Bertin, B. Cronier, M. Bourgoïn, M. Paillard, M. Besnard, Mme Mellier, Mme Ravé, ~~V. Massot~~, F. Daviau, L. Coutard, M.L. Monnier formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme BODINIER – procuration à M BERTIN
Mme MASSOT – procuration à M. CHEVALLIER

Nombre de conseillers :	19
Présents :	17
Votants :	19

M. BERTIN Patrick a été désigné secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LE 14 OCTOBRE 2022

N° délibération	Objet	Décision
DCM 2022-10-01	RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CONTRAT GROUPE DE COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES	Approuvée à l'unanimité
DCM 2022-10-02	MAYENNE COMMUNAUTE : APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT	Approuvée à l'unanimité
DCM 2022-10-03	MAYENNE COMMUNAUTE : RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES	Approuvée à l'unanimité
DCM 2022-10-04	REGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE ET VOTE DES TARIFS DE BRANCHEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	Approuvée à l'unanimité
DCM 2022-10-05	RECTIFICATIF FRAIS DE SCOLARITE DES ENFANTS DES COMMUNES EXTERIEURES	Approuvée à l'unanimité
DCM 2022-10-06	REHABILITATION DES RESEAUX LES PLEIADES – CHOIX DE L'ENTREPRISE	Approuvée à l'unanimité
DCM 2022-10-07	CREATION D'UN EHPAD INTERCOMMUNAL MARTIGNE SUR MAYENNE- ALEXAIN	Approuvée à l'unanimité
DCM 2022-10-08	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL – DISTRIBUTEUR PIZZAS	Approuvée à l'unanimité

AFFICHE LE 20 OCTOBRE 2022

Le Maire,
Guillaume CARRE

